

# Les rythmes scolaires au cœur du débat éducatif communautaire



Judi à Rouans, environ une centaine de personnes au débat sur les rythmes scolaires.

La communauté de communes avait convié, jeudi soir à Rouans, les acteurs éducatifs et socio-éducatifs du territoire pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La réflexion devra être validée avant la fin de l'année pour une mise en application effective sur la communauté de communes Cœur Pays de Retz pour la rentrée 2014-2015.

La rencontre était animée par Dominique Bossard, vice-président de la communauté de communes référent enfance jeunesse, accompagné de Corinne Chaput Le Bars, docteur en sciences de l'éducation de l'université de Nantes et chercheur au Centre de Recherches en Éducation de Nantes (CDREN).

Une centaine de personnes - dont beaucoup de parents - ont assisté à ce débat constructif entre enseignants, élus, mais aussi intervenants (accueil périscolaire, centre de

loisirs, employés municipaux aux restaurants scolaires, présidents d'associations), appelés à participer au débat, après la projection d'une vidéo instructive du professeur Hubert Montagner : *Avant l'élève, l'enfant.*

## Transports scolaires

Sur l'horloge biologique à respecter, Dominique Bossard s'interroge : « Un pic de vigilance à 16 h 15 alors pourquoi lui faire prendre le car à cette heure-là ? » Les transports restent vraisemblablement le problème majeur. « Nous sommes sur un territoire rural et la majeure partie des élèves emprunte chaque jour le car du conseil général pour se rendre à l'école. » Le Département pose un cadre pour l'organisation du transport scolaire : desserte pour le primaire entre 8 h 45 et 9 h et retour entre 16 h 15 et 16 h 30, des transports organisés sur quatre jours et



Bernard Morilleau président de la communauté de communes (debout), Dominique Bossard, et Corinne Chaput-le-Bars, docteur en sciences de l'éducation sont intervenus sur la réforme sur les rythmes scolaires.

demi. Deux principaux de collège proposent que les cours du secondaire finissent plus tard pour être desservis après les primaires avec obligation sans doute de revoir les heures d'entrée et de sortie.

## Augmenter la pause méridienne

Quant à l'allongement de la pause méridienne préconisée, « l'idéal serait d'organiser des ouvertures sur des activités sportives, culturelles etc. sur cette pause en l'augmentant ». Un temps où pourraient intervenir des professionnels de l'éducation populaire, bénévoles, mais aussi des employés municipaux (surveillance de cour), acteurs associatifs, ou péri-éducatifs...

Surveillance pure ou mise en place d'activités intéressantes ? Temps productif ou pas ? Pour certains, cette pause « a ses avantages » comme de prendre d'abord le temps de

manger, et aussi « de laisser le droit à l'enfant de se poser. Ils ont aussi besoin de ne rien faire. Fichez leur la paix, marre des enfants en suractivité », proteste une jeune femme.

« C'est le débat qu'on aura à travailler ensemble en atelier, l'objectif c'est de faire le boulot ensemble » reprend Dominique Bossard. « Il n'y auras pas de projet éducatif sans cohérence avec l'esprit et le texte de la réforme ». « Dans cette réflexion il faut associer les personnes de la restauration scolaire », propose une enseignante.

Enfin, sur la question du budget. « Damage de faire supporter aux collectivités locales ce que l'éducation nationale devrait assumer, lâche Dominique Bossard. Un regret qui ne met pas en cause la réforme ». « À quelle hauteur la communauté de communes financera-t-elle la réforme ? », s'interrogent certains.